

CARNET USSPB

TOUT LICENCIÉ(E)S

SAISON 2025 - 2026



LE MOT DU BUREAU

« Après une année riche et intense en événements, émotions, résultats sportifs et épanouissements des licenciés/bénévoles, nous sommes heureux et impatients de poursuivre le développement avec vous au club de

l'US SAINT PIERRE – PORT BRILLET.

Nous comptons sur vous pour un investissement sportif total afin de porter haut les couleurs du club pour la saison 2025/2026 !
Que ce soit en cas de renouvellement ou pour une nouvelle licence vous êtes les bienvenues dans le club de l'USSPB !!

Afin de valider votre adhésion au club, vous devrez obligatoirement respecter les différentes étapes suivantes :

- 1- La licence (mail FFF)
- 2- La validation du paiement (HelloAsso)
- 3- La fiche signalétique et charte du club (HelloAsso)
- 4- L'application Teampulse

Vous pourrez ensuite faire partie de la famille USSPB ou nous porterons ensemble fièrement nos valeurs :

UNITE – SPORTIVITE – SOLIDARITE – PERFORMANCE - BIENVEILLANCE

Sportivement
Le bureau
USSPB

1 - La demande d'une première licence ou le renouvellement d'une licence :

Étape 1 : Réception d'un mail de la Fédération Française de Football (vérifier également dans vos spams), vous devez renouveler votre licence **directement en ligne**. (entre le 08/06 et le 10/06 pour les licenciés au club lors de la saison précédente.

Étape 2 : Prendre connaissance des informations à saisir et préparer les pièces justificatives à fournir (photo d'identité, certificat médical, pièce d'identité)

 Il faut télécharger le modèle de certificat médical pour le faire tamponner et signer par votre médecin.

Étape 3 : Compléter le formulaire en ligne

Étape 4 : Prendre connaissance des conditions d'assurance proposées par la ligue

Étape 5 : Télécharger les documents demandés : certificat médical, photo récente, pièce d'identité. (Il ne sera pas possible de valider sans les pièces demandées)

Étape 6 : Signer électroniquement la demande de licence et vérifier l'exactitude des informations saisies

Pour toute demande de mutation pour un changement de club :

Prendre contact avec l'USSPB (usspb53@gmail.com)

2 – La validation du paiement de la cotisation

Nous avons décidé (malgré l'augmentation de la part des licences par la FFF) de maintenir les tarifs des licences de la saison passée *sauf pour les seniors/U18 garçons en raison de la montée en ligue*.

A compter de cette saison, tous les paiements devront être validés en passant par HelloAsso même en cas de paiement par un autre moyen que la carte bleue. Vous pourrez soit régler en ligne sur HelloAsso ou déposer le montant de la cotisation (espèces, chèques vacances ou chèques à l'ordre de l'USSPB) lors des permanences prévues à cet effet mais vous devrez quand même le valider sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/union-sportive-st-pierre-la-cour-port-brillet/adhesions/licences-usspb-saison-2025-2026>

CATÉGORIES	ANNÉES	COTISATION
Baby foot	2021	50€
U6 - U11	2020 - 2015	84€
U12 - U17 (G/F)	2014 - 2009	96€
U18 / Séniors G	2008 à 1989	120€
U18 F / Séniors F	2008 à 1989	108€
Vétérans	Avant 1990	108€
Foot Loisir	2007 à 1989	75€ (licence seule)
Foot Loisir	2007 à 1989	33€ (double licence)
Futsal	Avant 2007	75€ (licence seule)
Futsal	Avant 2007	33€ (double licence)

- Pour les familles ayant plusieurs licences payantes au club (au moins 3), elles recevront des codes promo sur la boutique.
- Le paiement peut se faire en 3 fois sur Hello Asso (il n'est plus possible de régler sur le site de la FFF).
- Les pass sport ou autres tickets spécifiques (Caf, Msa, etc.) devront être avancés par les familles et seront remboursés individuellement courant septembre par le club après fourniture des codes et RIB par le licencié sur l'adresse mail du club (usspb53@gmail.com). Le paiement en 3 fois permettra justement de ne pas avoir à avancer l'argent.
- **Nouveauté** : quelque soit le mode de paiement vous devrez valider votre paiement et inscription sur HelloAsso (lien ci-avant)
- **Nouveauté** : la commande de chaussettes se fera directement sur HelloAsso avec le paiement de la licence (évite d'avoir à refaire une campagne)

Nous limiterons le nombre de places dans certaines catégories. Nous prioriserons donc les premiers inscrits et certains seront sur liste d'attentes si besoin.

3 – La fiche signalétique et la charte du club :

La fiche signalétique et charte du club sont à **compléter** et à **signer**. Elle devront être jointes avec la validation de votre paiement sur HelloAsso (obligatoire pour valider la licence)
Une demande ou un renouvellement de licence fait office **d'engagement** au sein de l'US SAINT PIERRE PORT BRILLET pour **toute la durée de la saison**. Cet engagement comporte des droits mais également des devoirs à respecter par tous les licenciés du club. Ils sont résumés dans la charte à lire et **à signer**.

La fiche signalétique et la charte du club vous seront fournies par mail avec ce document.

3 – L'application TEAMPULSE :

Cas 1 : vous avez déjà un compte Teampulse :

Dans ce cas, il suffit de quitter l'équipe ou vous étiez présent la saison passée et de rejoindre la nouvelle équipe (saison 2025-2026) avec le code suivant :

BABYFOOT USSPB 25-26 Code : BABYUSSPB-25-26

25-26

U6/U7 : U6/U7 USSPB 25-26 code : EDFU6U7-

U8-U9 : U8/U9 USSPB 25-26 code : EDFU8U9-25-26

26

U10-U11 : U10/U11 USSPB 25-26 code : EDFU10U11-25-

26

U12/U13 : U12/U13 GJ3S 25-26 code : GJ3SU12U13-25-26

U14/U15 : GJ3S U14/U15 25-26 Code : GJ3SU14U15-25-

U16/U17/U18 : U16U17U18GJ3S 25-26 code : GJ3SU17U18-25-26

U12F/U13F : ENT FEM U13F 25-26 code: ENTF3SU13F-25-26

U14F/U15F : ENT FEM U15F 25-26 code : ENTF3SU15F-25-26

U16F/U17F/U18F : ENT FEM U18F 25-26 code: ENTF3SU18F-25-26

SENIORS G : SENIORSGUSSPB 25-26 code : SENUSSPB-25-26

SENIORS F : SENIORSFUSSPB 25-26 code : SENFUSSPB-25-26

VETERANS : VETERANS USSPB 25-26 code : VETUSSPB-25-26

FUTSAL : FUTSALUSSPB 25-26 code : FUTUSSPB-25-26

FOOT LOISIRS : LOISIRS USSPB 25-26 code : LOISUSSPB-25-26



Pour être accepté par notre éducateur dans votre nouvelle équipe, vous devrez :

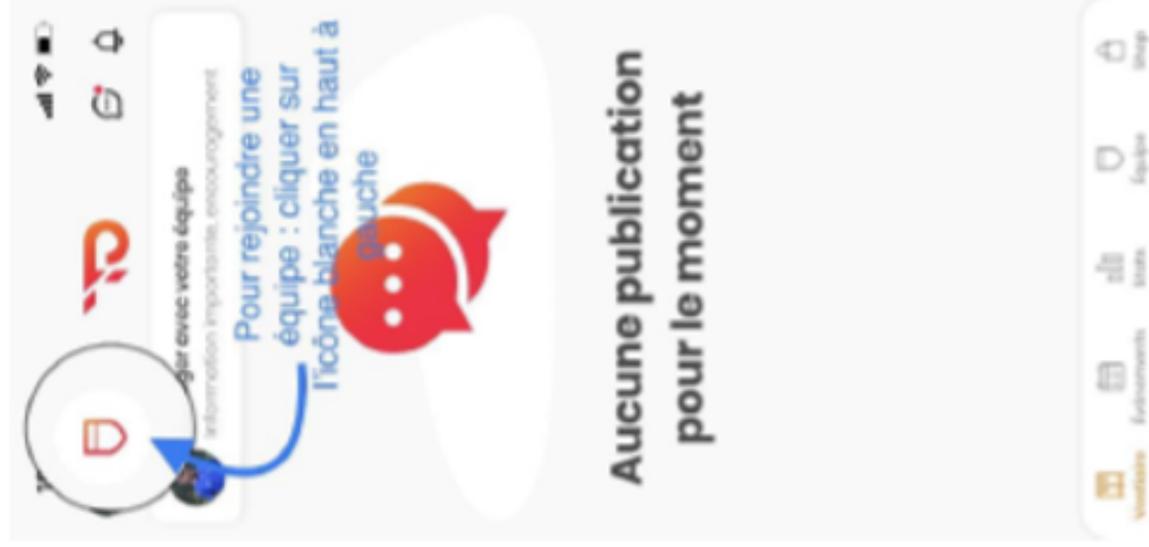
- Avoir un compte par licencié (y compris les enfants)
- Ce compte devra porter le prénom et le nom du licencié

Si les parents de l'enfant sont séparés, il est tout à fait possible d'avoir le même compte sur chacun des téléphones des parents ou même d'avoir un compte séparé qui est rattaché à votre enfant (**Nouveauté**)

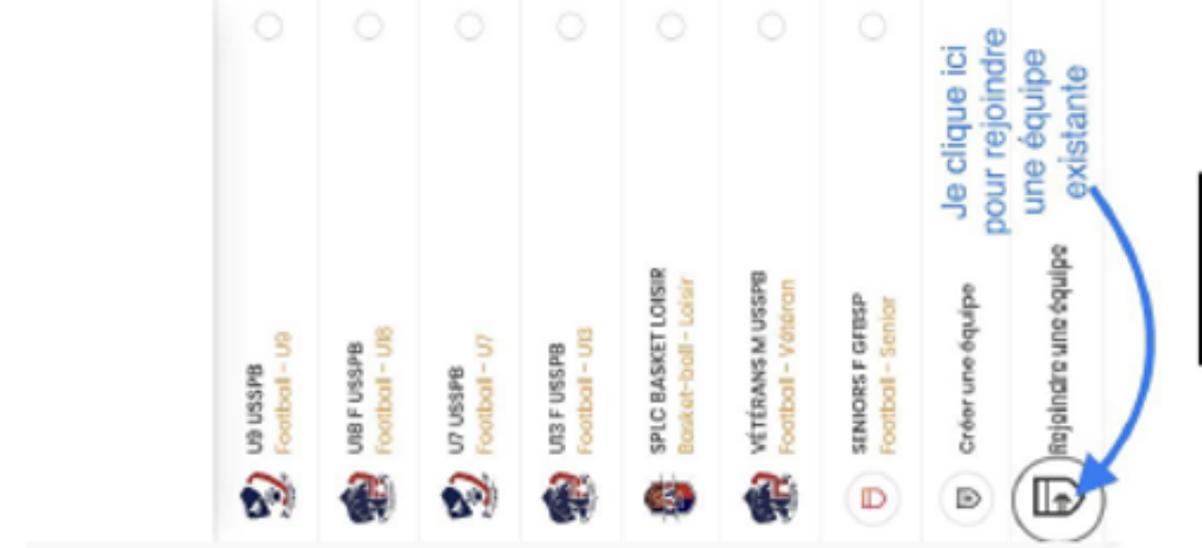
Nous n'accepterons pas les comptes avec les noms des parents, surnoms ou autres... Tout cela a pour objectif de favoriser l'organisation par nos éducateurs, service civiques et bénévoles. En cas de difficultés, n'hésitez pas à revenir vers François Houdry, l'éducateur du club

TUTORIEL POUR REJOINDRE UNE EQUIPE OU CHANGER D'EQUIPE

ETAPE 1



ETAPE 2



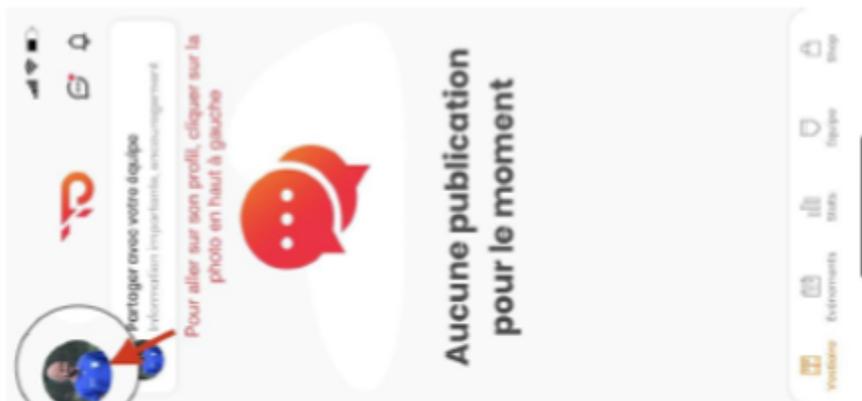
ETAPE 3



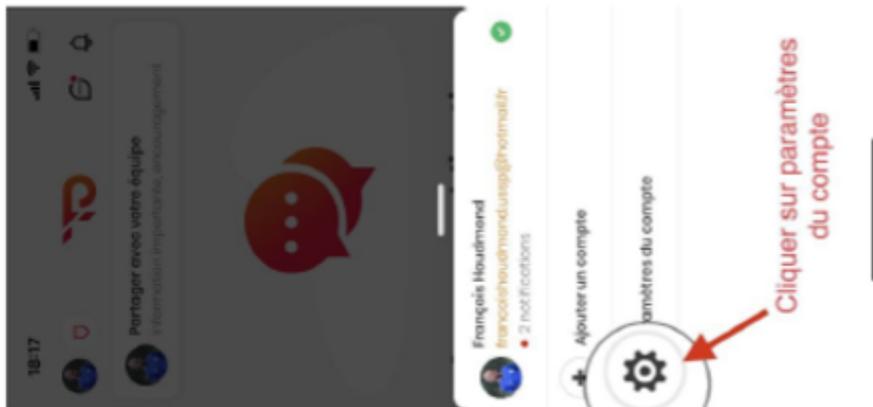
Cas 2 : vous n'avez pas de compte Teampulse :

TUTORIEL POUR REMPLIR SON PROFIL TEAMPULSE

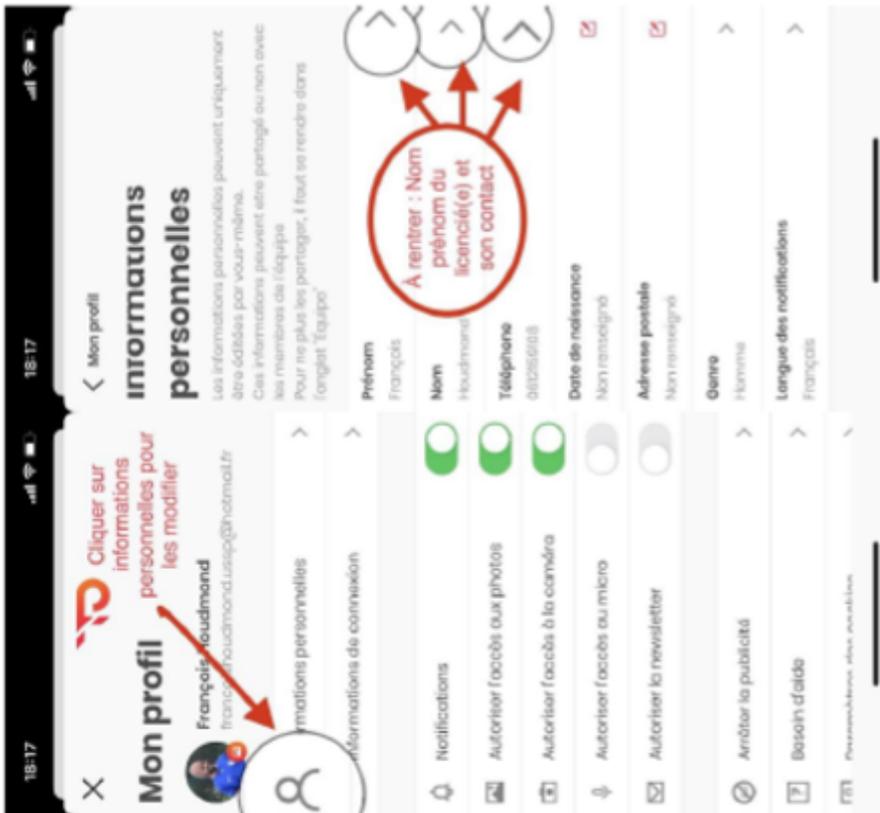
ETAPE 1



ETAPE 2



ETAPE 3



ETAPE 4

Les permanences estivales

Des permanences seront mises en place chaque semaine au club house par François Houdmond pour vous aider si besoin sur le mois de juillet (du 30 juin au 25 juillet) aux dates suivantes (sauf 14/07/2025) :



- Tous les lundis de 14h à 19h
- Tous les mercredis de 10h à 19h
- Tous les Vendredis de 9h à 13h



Afin de faciliter la dématérialisation des licences, nous sommes disponibles sur l'adresse mail suivante : usspb53@gmail.com

Ces permanences seront aussi l'occasion de pouvoir récupérer la tenue de l'école de football (U6/U7, U8/U9 et U10/U11) pour la nouvelle saison 2025-2026 ; (maillots/shorts/chaussettes et Kway) contre un chèque de caution de 60€.

Attention, aucune licence ne sera validée du 04 au 16/08.

Les licences reprendront à compter du 18/08 sous réserve de places disponibles.

LES DATES DU CLUB A RETENIR



**Sept - Oct
2025
Tournoi
palets**



**Janvier 2026
Tournoi
futsal**



**Avril 2026
Soirée du
club**



SAINT-PIERRE-LA-COUR



✉ usspb53@gmail.com